

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission



**ATELIER REGIONAL D'EXAMEN DES PROJETS DE TEXTES SUR
L'HARMONISATION DES LEGISLATIONS PHARMACEUTIQUES
VETERINAIRES, SUR LE COMITE VETERINAIRE DE L'UEMOA ET DU
RAPPORT D'AUDIT DES LABORATOIRES DE CONTRÔLE DE QUALITE
DANS LES PAYS MEMBRES DE L'UEMOA**

Niamey, du 11 au 16 juillet 2005

Rapport Final

Juillet 2005

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Agricole commune en particulier dans le domaine du médicament vétérinaire, la Commission de l'UEMOA a organisé du 11 au 16 juillet 2005 à Niamey (Niger) au Grand Hôtel un Atelier Régional sur l'Harmonisation des Législations Pharmaceutiques Vétérinaires, sur le Comité Vétérinaire de l'UEMOA et du Rapport d'Audit des laboratoires de contrôle de qualité dans les pays de l'UEMOA.

Les huit pays membres de l'Union ont pris part à la rencontre : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Ont également pris part à la réunion, outre les membres du Comité de Pilotage, les représentants de l'ALG, de la BCEAO, du CIRDES, de la CEDEAO, de l'EISMV, de l'INSAH, de l'OIE, de PACE, de l'UA/BIRA, de l'Union Européenne ainsi que les représentants des firmes pharmaceutiques de CEVA/SANTE ANIMALE, de KEPRO, de LAPROVET, de LOBS INTERNATIONAL de MERIAL et de MALIVET. La liste des participants est jointe en annexe.

Cet Atelier est la suite d'un long processus, qui a démarré à partir de plusieurs réunions régionales et internationales, qui ont toutes reconnu la nécessité d'une harmonisation de la réglementation et d'un contrôle strict du marché des médicaments vétérinaires, en raison des enjeux qu'ils représentent en termes de développement de l'élevage et d'impact sur la santé publique.

L'atelier régional organisé par la Commission de l'UEMOA en décembre 2002 à Dakar a retenu la mise en place de trois dispositifs, dont il a recommandé la mise en œuvre par la Commission. Il s'agit de :

- un système centralisé d'Autorisation de Mise sur le Marché des Médicaments Vétérinaires, centré autour d'un Comité Régional du Médicament Vétérinaire ;
- un dispositif unique de contrôle de la qualité des médicaments par la mise en réseau des laboratoires de contrôle des Etats membres ;
- un dispositif réglementaire par la mise en place du Comité Vétérinaire de l'UEMOA, dont les missions sont élargies au-delà de la Pharmacie Vétérinaire.

C'est dans ce cadre, que la Commission de l'UEMOA a diligenté deux études :

- l'une sur l'élaboration des textes législatifs communautaires régissant le système centralisé d'AMM et le dispositif de production réglementaire ;
- l'autre sur l'audit technique des laboratoires de contrôle de qualité des médicaments vétérinaires.

Quatre projets de textes communautaires ont été proposés par la première étude :

- un Règlement établissant les procédures communautaires pour l'Autorisation de Mise sur le Marché et la Surveillance des Médicaments Vétérinaires et instituant un Comité Régional du Médicament Vétérinaire ;
- un Règlement concernant les redevances ;
- un Règlement portant création du Comité Vétérinaire de l'UEMOA et précisant sa composition et son fonctionnement ;
- une Directive relative à la Pharmacie Vétérinaire.

L'audit technique des laboratoires a recommandé :

- la création du réseau de laboratoires avec 9 des laboratoires audités ;
- 3 projets de textes
- Projet de règlement instituant le réseau de laboratoire chargé du contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires dans la zone UEMOA ;
- Projet de règlement désignant les laboratoires du réseau ;
- Projet de décision concernant la tarification des contrôles de la qualité des médicaments vétérinaires.

L'objectif du présent atelier est d'examiner les quatre projets de textes communautaires ainsi que les résultats de l'audit technique des laboratoires.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la réunion a été présidée par son excellence Monsieur Abdoulaye JINA MOUSSA Ministre des Ressources Animales du Niger, en présence du Ministre du Développement Agricole du Niger, des représentants de la Commission Européenne au Niger, de l'OIE pour l'Afrique, du Directeur de l'UA-IBAR, du Coordonnateur Régional du PACE pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, du Directeur du CIRDES, du Directeur du Développement Rural de l'ALG, du Directeur de l'EISMV ainsi que de plusieurs personnalités invitées.

Au cours de cette cérémonie d'ouverture, deux allocutions ont été prononcées.

Dans son propos introductif, Mr. Félix E. DANSOU, Commissaire chargé du Département du Développement Rural et de l'Environnement à la Commission de l'UEMOA a remercié le Président de la République du Niger, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat de l'UEMOA, le Gouvernement et le Peuple nigérien au nom de la Commission de l'UEMOA, pour avoir accepté d'abriter le présent atelier. Il a également remercié les experts des Etats membres de l'UEMOA, les Organisations Intergouvernementales ainsi que les firmes pharmaceutiques, qui ont répondu favorablement à l'invitation. Il a par ailleurs renouvelé la reconnaissance de la Commission de l'UEMOA aux partenaires au développement en général, à la Coopération française et à l'Union européenne en particulier, pour leur contribution financière à l'organisation de l'atelier. Il a enfin remercié Monsieur le Ministre des Ressources Animales du Niger, pour sa contribution personnelle dans la préparation et la tenue de ces assises.

Il a donné un aperçu de la genèse de toutes les actions menées pour la re-fondation de la législation pharmaceutique vétérinaire des Etats membres de l'UEMOA, en rappelant les recommandations issues des différentes études. Après avoir rappelé l'objectif de la rencontre, Il a terminé son allocution en souhaitant plein succès aux travaux de l'atelier.

Dans son allocution d'ouverture de l'atelier, Monsieur Abdoulaye JINA MOUSSA, Ministre des Ressources Animales du Niger a souhaité la bienvenue à tous les participants et remercié la Commission de l'UEMOA d'avoir choisi le Niger pour abriter cette rencontre, qui traite d'une préoccupation majeure commune à l'ensemble des Etats membres. Il a également remercié tous les partenaires au développement, dont la contribution a permis l'organisation du présent atelier.

Il a rappelé la politique nationale en matière de santé animale, telle que définie dans le document cadre pour la relance du secteur de l'élevage adopté en mars 2002 par le Gouvernement nigérien et a mis l'accent sur le rôle important du secteur de l'élevage dans l'économie des pays membres de l'UEMOA. Il s'est appesanti sur les contraintes sanitaires, les difficultés relatives à la distribution et l'utilisation des médicaments vétérinaires et la nécessité de mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire cohérent, ainsi que la professionnalisation des acteurs.

Tout en rappelant les résultats attendus de la rencontre, le Ministre nigérien des Ressources Animales a invité les participants à examiner et analyser minutieusement les textes réglementaires et les résultats de l'audit des laboratoires de contrôle de qualité des médicaments vétérinaires.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après la cérémonie d'ouverture, à la reprise des travaux, le bureau de l'atelier a été mis en place. Il était composé comme suit :

Président : Dr TOIGBE G. Emile (Benin)
1^{er} rapporteur Dr. SALIFOU Boulkassim (Niger)
2^e rapporteur Dr. DIALLO Boubacar (Mali)

Après la présentation des participants, l'ordre du jour et le programme de travail ont été adoptés.

Deux exposés ont été faits :

- l'exposé introductif de l'atelier, par Dr DARE Issoufou, Directeur des Ressources Animales à la Commission de l'UEMOA ;
- la présentation des propositions de l'étude réglementaire, par l'équipe d'experts composée de Madame Marie Françoise GUILLEMER (AFSSA), Messieurs Gérard MOULIN (AFSSA) et André BERE (consultant indépendant)

Les débats et échanges d'ordre général, qui ont suivi ces exposés ont essentiellement porté sur des éclaircissements relatifs aux rôles, compositions et articulations du Comité Vétérinaire et du Comité Régional des Médicaments Vétérinaires sur les mesures à prendre pendant la période transitoire. D'autres préoccupations ont concerné la confidentialité à respecter dans le traitement des dossiers AMM, ainsi que la non prise en compte du PANVAC et du Laboratoire de référence de l'O.I.E (LACOMEV) dans le contrôle de qualité des médicaments vétérinaires.

Deux commissions ont été mises en place pour la première étude. Elles se composent comme suit :

Commission 1

Président Dr. KANGA Kouamé (Côte D'Ivoire)
 Rapporteurs Dr. N'DIAYE-TRAWARE Nafissatou (Sénégal)
 Dr. ABSI Moumouni (Niger)

Commission 2

Président Dr. FAYE Malick (Sénégal)
 Rapporteur Dr. PARE Mamadou (Burkina Faso)

Les deux commissions ont travaillé sur les mêmes termes de référence à savoir l'examen des projets de textes réglementaires.

La deuxième étude a été examinée en séance plénière.

IV. RESULTATS DES TRAVAUX

Les échanges en plénière ont abouti aux résultats suivants :

A) Résultats de l'examen de l'étude réglementaire

4.1. Observations relatives au règlement établissant les procédures communautaires pour l'autorisation de mise sur le marché (AMM) et la surveillance des médicaments vétérinaires et instituant un Comité Régional du Médicament Vétérinaire (CRMV)

Les observations ont concerné les articles :

- Titre I Définitions : points 7,9,17,18,20,26
- 7,8,9,10,11,17,19, 20, 23 et 25 du Titre II Champ d'application
- 28,36,39 du chapitre 2 Procédures relatives à l'AMM
- 40 de la Pharmacovigilance
- 44 du Contrôle des médicaments
- 45 du Titre VI Dispositions transitoires
- 46 du Titre VII Dispositions finales

Le reste demeure sans changement.

4.2. Observations relatives au règlement portant création, composition et modalités de fonctionnement du Comité Vétérinaire au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

Les observations ont concerné les articles 5, 7, 8, 9 et 10. Le reste demeure sans changement.

4.3. Observations relatives au règlement concernant les redevances dues à la Commission de l'UEMOA

Les observations ont concerné les articles 1, 7 et 8. Le reste demeure sans changement.

4.4. Observations concernant la Directive relative à la Pharmacie

Les observations ont concerné les articles :

- 1 du Titre I Définitions et Champ d'application
- 7 du Titre III Préparation industrielle, importation, distribution en gros et exportation
- 30, du Titre VI Contrôle et inspection
- 32 et 33 de la Pharmacovigilance
- 34 du Titre VII Dispositions transitoires

Le reste demeure sans changement.

Les quatre textes réglementaires amendés sont annexés au présent document.

B) Résultats de l'examen de l'audit technique des laboratoires

Le rapport d'audit technique des laboratoires de contrôle de qualité des médicaments vétérinaires dans les pays membres de l'UEMOA a été présenté par le consultant Dr. Jacques BOISSEAU.

Dans le cadre des débats d'ordre général, des observations ont porté sur les conditions de réalisation de l'étude et les critères de choix des laboratoires du réseau. Il a été demandé aux représentants des Etats, de faire parvenir au consultant leurs éventuelles observations écrites sur l'évaluation de leurs laboratoires, qui ont fait l'objet de l'audit.

Trois textes réglementaires ont été examinés : Il s'agit des :

- Projet de règlement instituant le réseau de laboratoire chargé du contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires dans la zone UEMOA ;
- Projet de règlement désignant les laboratoires du réseau ;
- Projet de décision concernant la tarification des contrôles de la qualité des médicaments vétérinaires.

4.5. Observations concernant le projet de règlement instituant le réseau

Les observations ont concerné les articles 3 et 6. Le reste demeure sans changement

4.6. Observations sur le projet de règlement désignant les laboratoires du réseau

Il a été transformé en projet de décision.

Les observations ont concerné l'article 2.

Un laboratoire supplémentaire a été ajouté à la liste.

Le reste demeure sans changement.

4.7. Observations concernant le projet de décision relatif à la tarification des contrôles de qualités

Les observations ont porté sur les articles 2 et 3. Le reste demeure sans changement.

Les laboratoires pharmaceutiques présents à l'atelier ont exprimés publiquement leur soutien au dispositif de contrôle de qualité et de pharmacovigilance qui sera mis en place.

C. RECOMMANDATIONS

A l'issue des travaux, l'atelier a fait les recommandations ci-après à la Commission de l'UEMOA :

- **L'élaboration d'un texte définissant les modifications mineures et majeures des AMM ;**
- **La création des conditions de travail optimales pour les membres du CRMV ;**
- **La prévision d'un plan de contrôle des médicaments n'ayant pas d'AMM dans le pays d'origine ou dont l'AMM n'est pas jugée fiable ;**
- **La prévision d'un système d'identification claire des AMM UEMOA ;**
- **La prise de dispositions pour clarifier la ou les langue(s) devant figurer sur l'étiquetage et la notice ;**
- **L'établissement des limites maximales de résidus au sein de l'UEMOA;**
- **La prévision de mesures d'accompagnement telles que les formations, traitement des experts, appui financier aux Etats, et aux ordres vétérinaires ;**
- **La prise de dispositions pour favoriser et formaliser les concertations entre les ordres des Etats membres.**

v. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été placée sous la présidence de Mr. Abdoulaye MOUSSA JINA, ministre de l'Agriculture et des Ressources Animales

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	PAYS	Nom	Fonction	Structure	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
1.	BENIN	AKPLOGAN Denis	Chargé de l'enregistrement et du contrôle des Médicaments Vétérinaires	Direction de l'Elevage	02 B.P. 213 Porto-Novo	TEL. : (229) 33 02 85/33 18 15/92 14 89	FAX : (229) 33 52 17	Email : akplodenis@yahoo.fr praivap@intnet.bj
2.		TOIGBE G. Emile	Porte-parole	Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires	01 B.P. 2041 Cotonou	TEL. : (229) 33 02 85	FAX : (229) 33 52 17	Email : egtoigbe@hotmail.com
3.		GANDAHO Jeanne HOUNTON	Technicienne Supérieure de laboratoire	Laboratoire National de Contrôle de Qualité/MSP	06 B.P. 149 Cotonou	TEL. : (229) 33 45 86	FAX : (229) 33 78 37	Email : jhounatg@yahoo.fr
4.		TIDJANI Alfa Aboubacar	Président	UDOPER	B.P. 15 Gogounou	TEL. : (229) 63 53 28/61 20 49	FAX : (229)	Email :
5.	BURKINA FASO	COULIBALY Mathieu	Secrétaire Général	Ordre National des Vétérinaires	03 B.P. 7026 Ouagadougou 03	TEL. : (226) 50 31 74 43	FAX : (226) 50 30 85 61	Email : mathieu.coulibalymra.gov.bf
6.		PODA Godefroy	Directeur	Laboratoire National d'Elevage	03 B.P. 7026 Ouagadougou 03	TEL. : (226) 50 31 74 68	FAX : (226) 50 31 29 35	Email : gkpoda@yahoo.fr
7.		BOKOUM Amadou	Président	Fédération des Eleveurs	Secteur II Dori	TEL. : (226) 76 68 40 82	FAX : (226)	Email : b.kamad@yahoo.fr

N°	PAYS	Nom	Fonction	Structure	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
8.	BURKINA FASO	PARE Mamadou	Directeur de la Santé Animale	Direction Générale des Services Vétérinaires	09 B.P. 907 Ouagadougou 09	TEL. : (226) 50 32 45 84	FAX : (226) 50 31 35 29	Email : mamadou_p@hotmail.com
9.	CÔTE D'IVOIRE	KANGA Kouamé	Sous-Directeur de la Santé Animale	Direction des services vétérinaires et de la qualité	B.P. V 84 Abidjan	TEL. : (225) 2021 89 72	FAX : (225) 20 22 45 33	Email : kcem1@yahoo.fr
10.		OUATTARA Mamadou	Directeur	Laboratoire National d'appui au Développement Agricole (LANADA)	04 B.P. 612 Abidjan 04	TEL. : (225) 20 22 58 38/20 22 58 42	FAX : (225) 20 22 71 17	Email : lanada@globeaccess.net
11.		AKESSE KOUASSI OMER	Secrétaire	Ordre national des vétérinaires	23 B.P. 3657 Abidjan 23	TEL. : (225) 07 07 23 81	FAX : (225) 21 35 51 57	Email : omer.akesse@aviso.ci
12.		M. KOUAKOU DJE	Ingénieur Agronome/Secrétaire Permanent	Interprofession Avicole Ivoirienne (IPRAVI)	09 B.P. 2652 Abidjan 09	TEL. : (225) 22 44 59 07	FAX : (225) 22 44 59 04	Email : ipravi2@yahoo.fr
13.	GUINEE BISSAU	Apia Nunes Correia	Directrice	Services Vétérinaires	B.P. 26 Bissau	TEL. : (245) 22 42 96	FAX : (245) 22 17 19	Email : apiacorreia@yahoo.com.org
14.		Maria Henriqueta de Rosalia Vieira	Responsable du Service de Bactériologie	Laboratoire National des Vétérinaires	B.P. 26 Bissau	TEL. : (245) 22 42 96	TEL. : (245) 22 17 19/22 13 64	Email :

N°	PAYS	Nom	Fonction	Structure	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
15.	GUINEE BISSAU	Miguel Henrique Soares da Gama	Vice-président	Ordre national des Vétérinaires	B.P. 26 Bissau	TEL. : (245) 22 42 96	FAX : (245)	Email : miguelgama22@hotmail.com
16.		Bernardo Cassama	Coordonnateur de PACE	Services Vétérinaires	B.P. 26 Bissau	TEL. : (245) 22 17 19/22 18 61 Cel. 720 01 01	FAX : (245) 22 17 19	Email : pacegbissau@hotmail.com
17.	MALI	Bah KONIPO	Chef Division Législation Vétérinaire et Normes	Direction nationale adjoint des Services Vétérinaires (DNSV)	B.P. E 281	TEL. : (223) 222 24 04/620 04 71	FAX : (223) 222 80 24	Email : konipobah@yahoo.fr
18.		Boubacar Diallo	Directeur Général adjoint	Laboratoire Central Vétérinaire	B.P. 2295	TEL. : (223) 224 33 44	FAX : (223)224 98 09	Email : bigstuff10002001@yahoo.fr
19.		HADY TOUMAGNON	Représentant	Ordre national des Professions vétérinaires	B.P. 1487	TEL. : (223) 674 07 70/674 06 92/672 21 43	FAX : (223) 220 19 50	Email :
20.		Hamsourlaye Diallo	Représentant	Fédération des Groupements Interprofessionnels du Bétail et de la Viande du Mali (FEBEVIM)	B.P. Bonconi Bamako	TEL. : (223) 643 19 90	FAX : (223)	Email :

N°	PAYS	Nom	Fonction	Structure	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
21.	NIGER	SALIFOU Boulkassim	Chef Division Police Sanitaire et Santé Publique Vétérinaire	Ministère des Ressources Animales/DSA	B.P. 12091 Niamey	TEL. : (227) 73 31 84/81 79 98/95 23 75	FAX : (227) 73 31 86	Email : opinguet@intnet.ne
22.		Maitouraré Chibkaou	Directeur Adjoint de la Santé Animale	Ministère des Ressources Animales/DSA	B.P. 12091 Niamey	TEL. : (227) 73 31 84	FAX : (227) 73 31 86	Email :
23.		ABSI Moumouni	Directeur LANSPEX	MSP/LCE/LANSP EX	B.P. 10465 Niamey	TEL. : (227) 74 28 29	FAX : (227) 74 22 57	Email : lanspex@intnet.ne
24.		Ibrahim BANGANA	Secrétaire Général/ONVN	Ordre National des Vétérinaires du Niger	B.P. 12091 Niamey	TEL. : (227) 73 21 47	FAX : (227) 73 31 86	Email : ibangana@yahoo.fr
25.	NIGER	PINGUET Olivier	Assistant Technique	Ministère des Ressources Animales (MRA)	B.P. 12090 Niamey	TEL. : (227) 73 82 26	FAX : (227)	Email : opinguet@intnet.ne
26.		Seydou OUMAROU	Coordonnateur national du PACE	Ministère des ressources Animales/NIGER	B.P. 12 198 Niamey	TEL. : (227) 73 83 86	FAX : (227) 73 31 86	Email : pacenig@intnet.net
27.	SENEGAL	Malick FAYE	Directeur	Direction de l'Elevage	B.P. 67 Dakar	TEL. : (221) 821 32 28	FAX : (221) 821 32 28	Email : mfaye@refer.sn

N	PAYS	Nom	Fonction	Structure	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
28	SENEGAL	Nafissatou NDIAYE TRAWARE	Trésorière	Ordre des Docteurs Vétérinaires du Sénégal/O.D.V.S)	29426 Dakar YOFF	TEL. : (221) 820 63 18/638 87 59	FAX : (221)	Email : nafitra@yahoo.fr
29		Assiongbon TEKO-AGBO	Attaché de Recherches	LACOMEV/EISM V	B.P. 5077 Dakar	TEL. : (221) 865 10 08/865 10 32	FAX : (221) 825 42 83	Email : tekoagbo2001@yahoo.fr
30		Ousmane LO	Président	Fédération des Acteurs de la Filière Avicole (FAFA)	B.P. 21 196 Dakar	TEL. : (221) 860 10 15	FAX : (221) 860 11 01	Email : fafavicole@yahoo.fr
31	TOGO	PATO Pidemnéwé	Chef de la division régionale du contrôle vétérinaire	Direction de l'Elevage et de la Pêche	03 Kara	TEL. : (228) 660 60 91 CEL. : (228) 904 80 37	FAX : (228) 660 60 91	Email : p.pato@caramail.com
32		LATTAH Appère	Chef de la section Cliniques et Pharmacie	Direction de l'Elevage et de la Pêche	B.P. 4041	TEL. : (228) 221 36 45 221 28 82	FAX : (228)	Email : lattahapere@yahoo.fr
33		APETOFFIA Kossivi	Président	Ordre National des Médecins Vétérinaires	B.P. 1534 Lomé	TEL. : (228) 225 88 94/911 14 24	FAX : (228) 225 88 94	Email : vapetofia@hotmail.com
34		AFFOVI-GAZOZO Kpakpo Ligui	Aviculteur/Eleveur	Association nationale des Producteurs Avicole (ANPAT)	B.P. 60971 Lomé	TEL. : (228) 227 93 92 CEL : 904 36 93	FAX : (228)	Email :

N°	STRUCTURE	Nom	Fonction	PAYS	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
35.	MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE	ABO SOH Jules	Directeur de Cabinet du MIPRARH	MIPRARH/COTE D'IVOIRE	B.P. V84	TEL. : (225) 20 22 99 19/05 04 89 77	FAX : (225) 20 22 99 19	Email : abosohjules@yahoo.fr
36.		Eric Lunel	Conseiller technique du Directeur de l'Elevage	Direction de l'Elevage/SENEGAL	B.P. 2014 Dakar	TEL. : (221) 842 48 94	FAX : (221) 823 34 73	Email : cons.direl@sentoo.sn elunel@yahoo.fr
37.	CONSULTANTS	Gérard Moulin	Responsable des Affaires Internationales	Agence nationale du médicament vétérinaire/AFSSA /France	B.P. 90203 La Haute Marche, Javené 35302 Fougères Cedex, France	TEL. : (33 (0)2) 99 94 78 58	FAX : (33 (0)2) 99 94 78 99	Email : g.moulin@anmv.afssa.fr
38.		Marie Françoise Guillemer	Responsable des Affaires Juridiques	Agence nationale du médicament vétérinaire/AFSSA /France	B.P. 90203 La Haute Marche, Javené 35302 Fougères Cedex, France	TEL. : (33 (0)2) 99 94 78 53/78 99	FAX : (33 (0)2) 99 94 78 99	Email : mf.guillemer@anmv.afssa.fr
39.		André BERE	Consultant	Ecole Nationale de Santé Animale (ENESA)/BURKINA FASO	06 B.P. 9416 Ouagadougou	TEL. : (226) 50 306 53 09/70 27 92 50		Email : bereandre@yahoo.fr
40.		Jacques BOISSEAU	Consultant	FRANCE		TEL. : (33) 45 05 354/3	FAX : (33)	Email : jb.boisseau@wanadoo.fr

N°	STRUCTURE	Nom	Fonction	PAYS	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
41.	UNION EUROPEENNE	Alain DARTHENUQC	Chef des Opérations de coopération	Union européenne/NIGER	B.P.	TEL : (227)	FAX : (227)	Email : alain.darthenuck@cec.eu.int ou delegation-niger@cec.eu.int
42.		Paul VOSSEN	Conseiller développement rural	Union européenne/NIGER	B.P.	TEL : (227)	FAX : (227)	Email : paul.vossen@cec.eu.int ou delegation-niger@cec.eu.int
43.		Pierre DUCRET	Chargé de programmes développement rural	Délégation Commission européenne/NIGER	B.P. 10388	TEL : (227) 73 23 60	FAX : (227)	Email : pierre.ducret@cec.eu.int ou delegation-niger@cec.eu.int
44.	CEDEAO	Aubin D. SAWADOGO	Programme Officer Livestock	Secrétariat CEDEAO/NIGERIA	60 Yacubu Gowon Crecent Asokoro District PMB 401 Abuja	TEL. : (234-9) 314 76 36 Std. (234-9) 314 76 47-9/314 74 27-9	FAX : (234-9) 314 76 46/314 30 05	Email : asawadogo@ecowas.int
45.	BCEAO	DJIBO Issa	Chef de Service, Recherche & Statistique	BCEAO/NIGER	B.P. 487 Niamey	TEL. : (227) 72 24 91	FAX : (227) 73 47 43	Email : djiboissa@niamey.bceao.int
46.	<u>CEVA/SANTE ANIMALE</u>	Jean François DEBERNARD	Directeur Afrique	CEVA/SANTE ANIMALE/France	159 Avenue G. Pompidou B.P. 126 33501 LIBOURNE CEDEX FRANCE	TEL. : (33 (0)) 5 57 55 40 40	FAX : (33 (0)) 5 57 55 41 98	Email :

47.		KAREMBE Hamadi	Responsable Affaires Réglementaires	CEVA/SANTE ANIMALE/Franc e	159 Avenue G. Pompidou B.P. 126 33501 LIBOURNE CEDEX FRANCE	TEL. : (33 (0)) 5 57 55 40 40	FAX : (33 (0)) 5 57 55 41 98	Email : hamadi.karembe@ceva.com
-----	--	----------------	---	----------------------------------	---	----------------------------------	---------------------------------	---

N°	STRUCTURE	Nom	Fonction	PAYS	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
48.	KEPRO	Gilles Jean Bernard KONE	Représentant	Laboratoire KEPRO/MALI	B.P. 574	TEL : (223) 232 05 74 CEL. : (223) 672 43 89	FAX : (227) 232 05 74	Email : konegilles@yahoo.fr
49.	<u>LOBS-INTERNATIONAL</u>	Modibo DEMBELE	Représentant	LOBS-INTERNATIONAL/MALI	S/C NAFO B.P. 1917	TEL. : (223) 674 07 79/610 02 86	FAX : (223) 222 35 41	Email : dembele_modibo@yahoo.fr
50.	OIE	Amadou Samba SIDIBE	Coordonnateur Régional pour l'Afrique de l'Ouest	Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE)/MALI	B.P. 2954 Bamako	TEL. : (223) 224 15 83	FAX : (223) 224 15 83/223 94 47	Email : sambasidibe.oie@pacereg.org ; a.sambasidibe@oie.int
51.	CIRDES	Abdoulaye GOURO	Directeur Général	CIRDES/BURKINA FASO	B.P. 454	TEL. : (226) 20 97 22 87	FAX : (226) 20 97 23 20	Email : gouro@fasonet.bf
52.	<u>LAPROVET</u>	Hilaire NICOLAS	Responsable Affaires Réglementaires	LAPROVET/France	2 chemin de la Milletière B.P. 67562 37075 TOURS CEDEX France	TEL. : (33) 0247 62 60 90	FAX : (33) 0247 49 13 80	Email : nicolas.hilaire@laprovvet.com ; export@laprovvet.com

53.	<u>MERIAL</u>	NEBIE Lalé Raphaël	Représent ant du Burkina	MERIAL/B URKINA FASO	01 B.P. 5837 Ouagadou gou 01	TEL. : (226) 50 35 09 94/76 69 71 50	FAX : (226) 50 35 09 94	Email : lalenebie@zcp.bf
54.	<u>MALIVET</u>	Modibo KOUYATE	Directeur	MALIVET	Faladie Avenue de l'OUA Porte 5835	TEL. : (223) 220 19 50/674 06 92	FAX : (223) 220 19 50	Email : modibok@hotmail.com

N	STRUCTURE	Nom	Fonction	PAYS	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
51	EISMV	François Adébayo ABIOLA	Directeur	LACOMEV/EISMV/DAKAR	B.P. 5077 Dakar	TEL. : (221) 865 10 08	FAX : (221) 825 42 83	Email : faabiola@refer.sn
51	UA/IBAR	Modibo TRAORE	Directeur	Union Africaine/Bureau Interafricain des Ressources Animales/KENYA	P.O. Box 37096 MAENDELEO HOUSE Naïrobi 00100 KENYA	TEL. : (254) 25 06 88/25 07 62	FAX : (254) 25 29 06	Email : modibo.traore@au-ibar.org
51	PACE	Bouna Albouy DIOP	Coordinateur Régional	UA/IBAR-PACE/MALI	P.O. Box 2954 Bamako	TEL. : (223) 224 60 53	FAX : (223) 224 05 78	Email : bouna.diop@pacereq.org Site Web : www.au-ibar.org
51		Patrick BASTIAENSEN	Assistant Technique Régional	UA/IBAR-PACE/MALI	P.O. Box 2954 Bamako	TEL. : (223) 224 60 53	FAX : (223) 224 05 78	Email : patrick.bastiaensen@pacereq.org
51	ALG	EL Hadj Hamidou AMANI	Chef du Département Développement Rural	ALG/BURKINA FASO	415 Avenue N'KRUMAH 01 B.P. 619 Ouagadougou 01	TEL. : (226) 50 30 61 48/50 30 61 49	FAX : (226) 50 30 85 88	Email : liptako-gourma@centrin.bf ; amani-elhadjhamidou@yahoo.fr
61	ROPPA	BAGNA Djibo	Membre du Comité Exécutif	ROPPA/NIGER	B.P. 11729	TEL. : (227) 73 23 52 CEL. : 934 148	FAX : (227) 73 66 21	Email : bagna.djibo@yahoo.fr

N	STRUCTURE	Nom	Fonction	PAYS	Adresse	TEL	FAX	EMAIL
6	COMMISSION UEMOA	Félix E. DANSOU	Commissaire chargé du Département du Développement Rural et de l'Environnement	OUAGAD OUGOU	01 B.P. 543 Ouagadougou 01	TEL : (226) 50 31 88 73 à 76	FAX : (226) 50 31 88 72	Email : felix.dansou@uemoa.int
6		Issoufou DARE	Directeur des Ressources Animales	OUAGAD OUGOU	01 B.P. 543 Ouagadougou 01	TEL : (226) 50 31 88 73 à 76/50 32 88 09 DOM : (226) 50 34 07 10	FAX : (226) 50 31 88 72/50 30 09 44	Email : issoufou.dare@uemoa.int
6		Maria Luisa FERREIRA	Chargée des Ressources Halieutiques	OUAGAD OUGOU	01 B.P. 543 Ouagadougou 01	TEL : (226) 50 31 88 73 à 76/50 32 88 10	FAX : (226) 50 31 88 72	Email : luisa.ferreira@uemoa.int
6		Élisabeth SANA	Secrétaire Particulière	OUAGAD OUGOU	01 B.P. 543 Ouagadougou 01	TEL : (226) 50 31 88 73 à 76/50 32 88 10	FAX : (226) 50 31 88 72	Email : elisa@uemoa.int
6		Safiatou TOE	Agent de protocole	OUAGAD OUGOU	01 B.P. 543 Ouagadougou 01	TEL : (226) 50 31 88 73 à 76/50 32 88 10	FAX : (226) 50 31 88 72	Email :